

# L'expression de la causalité en français \*

Jacques Moeschler

Département de linguistique

Université de Genève

<Jacques.Moeschler@lettres.unige.ch>

## Résumé

*La causalité sera abordée ici d'un point de vue sémantique et pragmatique. Nous nous demanderons comment une langue comme le français peut exprimer la causalité, et essayerons de trouver un lien, au plan de la structure logique, entre les différents modes d'expression de la causalité. Nous distinguerons principalement trois types d'expressions causales : les constructions causatives en faire et en laisser, les constructions ergatives et inaccusatives comprenant un verbe causal, et enfin les discours causaux, marqués ou non par la présence de connecteurs causaux. Le modèle de la causalité que nous proposerons est basé sur une ontologie classique des événements, dont l'origine remonte à Vendler, et sur une analyse sémantique qui donne un statut crucial à la structure argumentale et aux rôles thématiques. Notre hypothèse est que l'expression de la causalité passe par un patron (pattern) effet-cause, et que, au niveau de la structure de la phrase, la relation de base pour l'expression de la causalité est la relation effet (<agent>, patient).*

## 1. Introduction

Le problème de la causalité n'est pas un problème spécifiquement linguistique. Bien que la langue soit un moyen particulièrement efficace pour exprimer les relations causales, la causalité n'est pas une propriété inhérente à l'explicitation linguistique. La théorie de l'évolution nous permet de supposer

---

\* Ce travail est le résultat de ma contribution au projet de recherche Cognitique (Projet ACT N°15) *Action et causalité. De la mémoire associative à la représentation conceptuelle et linguistique* (2001-2003), dirigé par Anne Reboul (ISC). Il a été possible grâce aux réactions, commentaires et discussions des partenaires du projet, notamment lors de trois rencontres de travail dans lesquelles j'ai pu présenter mes premiers résultats. Mes remerciements vont spécialement à Anne Reboul, Peter Dominey, Alain Marchand, Georges di Scala, Nadine Reval, Anne-Marie Mouly, Hélène Paugam-Moisy, Philippe Oberling, ainsi qu'à mes étudiants de DEA et doctorants, notamment Sandrine Zufferey, Annik Bovier et Thérèse Pacelli Pekba. Remerciements spéciaux à Paola Merlo pour son apport bibliographique sur le lexique causal.

que l'émergence du raisonnement causal a dû être une étape importante de la phylogenèse, et que la constitution de liens causaux entre concepts a provoqué un changement qualitatif fantastique du point de vue de la cognition humaine. Les travaux en neurophysiologie et en neuropsychologie nous permettent de faire l'hypothèse qu'avant la création de liens causaux entre concepts, le cerveau des mammifères a dû être capable de fonctionner sur la base d'associations (par exemple entre des stimuli divers, comme un son et une odeur, un son et un choc). Ce qui a changé avec l'apparition de la causalité comme propriété du raisonnement est principalement la capacité à appliquer des schémas de règles causales à des inputs différents et nouveaux.

Depuis le travail fondateur de Hume (1739-1740), on définit la relation causale sur la base d'un certain nombre de critères, comme la contiguïté, la contingence, l'asymétrie temporelle, la généralité et les conditions *ceteribus paribus* (cf. Reboul ici-même). Si l'on examine les aspects linguistiques de la causalité, c'est manifestement la contiguïté (spatio-temporelle) et l'asymétrie temporelle qui sont les plus importantes, alors que les aspects pragmatiques (raisonnement causal) insisteront sur la contingence (le caractère défaisable d'une inférence causale), la généralité (le recours à une règle) et les conditions *ceteribus paribus* (la sensibilité au contexte).

Le but de cet article est de décrire sous quels aspects une langue comme le français permet d'exprimer la causalité. Nous avons retenu trois types de constructions (nous ne prétendons pas à l'exhaustivité, mais ces trois constructions nous semblent prototypiques de l'expression linguistique de la causalité) :

1. les constructions causatives en *faire* et en *laisser* ;
2. les constructions ergatives (transitives) et inaccusatives (intransitives) avec un verbe causal ;
3. les constructions discursives avec ou sans connecteur.

Chacune de ces constructions a sa propre structure sémantique, mais nous aimerions montrer qu'elles constituent à elles trois stratégies causales, remplissant chacune des cases d'un schéma causal identique.

Le point de départ de la réflexion sur l'expression de la causalité n'est pas seulement lié au critère de l'asymétrie temporelle (la relation cause-effet n'est pas symétrique, mais anti-symétrique, les effets suivent temporellement les causes), mais à l'observation assez souvent notée que l'expression de la causalité n'est pas non plus symétrique dans le discours. En d'autres termes, si *A* est la cause et *B* l'effet, un discours causal sera représenté de manière prototypique par (1), mais pas par (2), quand bien même leur contenu cognitif (3) est le même :

- (1) B. A

- (2) A. B
- (3) CAUSE (A, B)

Cette observation, que nous argumenterons empiriquement dans la section consacrée au discours et aux connecteurs (§ 4), n'est pas intéressante du seul point de vue linguistique, mais devrait avoir une portée non mineure pour l'étude de la cognition. Si le langage a joué un rôle crucial dans l'émergence des raisonnements causaux, il a également imposé un patron discursif qui reflète, dans l'ordre de présentation des événements, *l'ordre temporel inverse*. On voit ici apparaître quelque chose de fondamentalement passionnant pour l'étude des structures linguistiques et discursives : si l'ordre temporel représenté par (2) est typique du récit, l'ordre temporel inverse (*inversion temporelle*) donnée par (1) correspond davantage à ce qu'il est convenu d'appeler *explication*.

Un autre aspect de la causalité que j'aimerais souligner concerne la nature des entités en présence dans la relation causale. Je montrerai que les entités causales sont des éventualités, et je distinguerai deux situations différentes, selon que la relation entre entités causales est ou n'est pas contiguë : je parlerai de *causalité directe* entre un événement et l'état qui en résulte, et de manière plus générale de *causalité indirecte*, lorsque les entités causales sont des éventualités quelconques (états, événements). Cela nous permettra notamment d'expliquer pourquoi il peut y avoir causalité entre états.

Enfin, j'aimerais proposer une piste nouvelle pour permettre de mettre en relation causalité et argumentation. Bien que la nature causale de certaines argumentations ait été observée, aucune conséquence sérieuse n'a été tirée pour essayer de comprendre comment et pourquoi la mise en relation entre une cause et un effet pouvait être utilisée dans une argumentation. Le modèle de la causalité que je proposerai devra pouvoir répondre à cette question.

## **2. Les types de constructions causales en français**

Nous allons examiner trois types de constructions linguistiques et discursives permettant l'expression de la causalité en français :

1. les constructions causatives en *faire* et *laisser*,
2. les constructions ergatives et inaccusatives,
3. les constructions en *parce que*.

Les exemples (4)-(5) illustrent les constructions causatives, (6)-(7) les constructions ergatives et inaccusatives, et (8) les constructions causatives en *parce que* :

- (4) Max fait manger la soupe aux enfants.
- (5) Max laisse les enfants regarder la télévision.
- (6) Le vent a cassé la branche.

- (7) La branche a cassé.
- (8) Axel est malade parce qu'il a trop mangé.

### 2.1. Les constructions causatives

Les constructions causatives sont caractérisées par la présence d'un verbe support (*faire, laisser*) qui permet d'introduire un agent causant une éventualité, décrite dans la clause infinitive. Le verbe *faire* introduit un sens causal, alors que le verbe *laisser* (traditionnellement considéré comme un verbe causatif, cf. Kaynes 1977) introduit un sens causatif plus faible, lié en (5) à la permission. De plus, l'intérêt des constructions causatives, pour une langue comme le français, est de permettre d'appliquer un opérateur causatif à un grand nombre de prédicats d'événement, notamment les verbes d'activité et d'accomplissement<sup>1</sup>. Comme le français a un répertoire plus limité de verbes causatifs que d'autres langues (comme l'anglais), les constructions causatives sont un moyen productif de construire, sur la base du contenu d'une éventualité, une phrase introduisant un agent et un sens causal.

Si l'on reprend les exemples (4) et (5), en les comparant aux clauses sur lesquelles s'appliquent les prédicats causatifs *faire* et *laisser*, on obtient les formes logiques suivantes des phrases non causatives et causatives :

- (9) Les enfants mangent la soupe > MANGER (LES ENFANTS, LA SOUPE)
- (10) Les enfants regardent la télévision > REGARDER (LES ENFANTS, LA TELEVISION)
- (11) Max fait manger la soupe aux enfants > CAUSE (MAX, MANGER (LES ENFANTS, LA SOUPE))
- (12) Max laisse les enfants manger la soupe > PERMETTRE (MAX, REGARDER (LES ENFANTS, LA TELEVISION))

L'intérêt des constructions causatives est donc double : d'une part, suppléer, par des moyens syntaxiques, à la faible extension du lexique causal ; d'autre part, permettre d'introduire une relation causale forte ou faible par la simple introduction d'un agent en position de sujet de l'opérateur causatif *faire* ou *laisser*.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Pour les accomplissements, l'ajout d'un opérateur causatif semble problématique (*Marie a atteint le sommet* > ?*Jean a fait atteindre le sommet à Marie*). Pour les verbes d'états, les constructions causatives semblent acceptables : *Marie aime Londres* > *Jean a fait aimer Londres à Marie*.

<sup>2</sup> Nous verrons plus loin l'importance de l'agent dans la représentation des relations causales, mais aussi dans l'expression des relations causales.

## 2.2. Les constructions ergatives et inaccusatives

Les constructions ergatives (transitives) et inaccusatives (intransitives) contiennent des verbes qui incluent dans leur signification la causalité<sup>3</sup>. Le prototype des verbes causaux intervenant dans de telles constructions en français est le verbe *casser*. Dans son emploi ergatif (transitif), le verbe *casser* contient deux arguments, dont le premier (argument externe) introduit l'agent *causeur* (agent pour les animés, instrument pour les inanimés) et le second (argument interne) le patient. Dans ce cas, l'agent causeur est implicite, mais intervient dans la structure sémantique<sup>4</sup>. Voici les exemples des constructions ergatives et inaccusatives avec leur forme logique :

- (13) Jean a cassé la branche > CAUSE (JEAN, ETRE-CASSE (LA BRANCHE))
- (14) Le vent a cassé la branche > CAUSE (LE VENT, ETRE-CASSE (LA BRANCHE))
- (15) La branche a cassé > CAUSE (x, ETRE-CASSE (LA BRANCHE))

Les constructions ergatives et inaccusatives sont caractérisées par le fait qu'un même verbe est utilisé de manière transitive (construction ergative) ou intransitive (construction inaccusative). J'aimerais ici faire trois observations :

1. La première observation est que certains verbes causatifs, de changements d'états, introduisent dans leur usage transitif un agent et un sens causal. Avec les verbes causatifs, le causeur peut être un agent (16) ou un instrument (17) et l'argument interne le patient :

- (16) Max a tué Jean > CAUSE (MAX (DEVENIR (NON-VIVANT (JEAN))))
- (17) L'anthrax a tué un Américain > CAUSE (L'ANTHRAX (DEVENIR (NON-VIVANT (UN AMÉRICAIN))))

Si la construction est intransitive, elle n'est pas inaccusative, car c'est le patient qui est vide (non linguistiquement réalisé), comme le montrent (18) et (19) :

- (18) Max a tué > CAUSE (MAX (DEVENIR (NON-VIVANT (x))))
- (19) L'anthrax a tué > CAUSE (L'ANTHRAX (DEVENIR (NON-VIVANT (x))))

Avec les verbes de changement d'états comme *rougir* ou *jaunir*, les constructions transitives introduisent la cause, un instrument (cf. (20) et (21)), alors que les constructions intransitives impliquent non pas le patient, mais

<sup>3</sup> Cf. Stevenson & Merlo (1997) pour une analyse détaillée des verbes de mouvement impliquant la causalité (*horse*).

<sup>4</sup> L'argument justifiant la présence de l'argument implicite dans la structure sémantique est lié au sens causal des phrases inaccusatives. Sans argument implicite, la forme logique ne peut représenter le sens causal. L'hypothèse est que la signification causale est encodée lexicalement.

l'agent (cf. (22) et (23)). Ceci permet l'introduction d'un agent *via* une construction causative (24) :

- (20) L'automne a jauni les feuilles > CAUSE (L'AUTOMNE (DEVENIR (JAUNE (LES FEUILLES))))
- (21) Le soleil a rougi la peau > CAUSE (LE SOLEIL (DEVENIR (ROUGE (LA PEAU))))
- (22) Les feuilles jaunissent > CAUSE (x, DEVENIR (JAUNE (LES FEUILLES)))
- (23) Marie rougit > CAUSE (x, DEVENIR (ROUGE (MARIE)))
- (24) Max a fait rougir Marie > CAUSE (MAX, DEVENIR (ROUGE (MARIE)))

2. La deuxième observation est liée à un type de constructions pronominales, dite neutres (cf. Ruwet 1972), utilisée avec un sujet non agentif (patient) :

- (25) La branche s'est cassée > CAUSE (x, ETRE-CASSE (LA BRANCHE))
- (26) Le brouillard s'est dissipé > CAUSE (x, ETRE-DISSIPE (LE BROUILLARD))

Les constructions neutres sont proches syntaxiquement, mais pas sémantiquement, des constructions réfléchies (27) et moyennes (28) :

- (27) Jean se lave > Jean lave lui-même
- (28) Les pâtes se mangent avec du Parmesan > on mange les pâtes avec du parmesan

3. La troisième observation concerne la force de la relation causale et ses conséquences sur la représentation sémantique et sur les inférences pragmatiques. On observe en effet des relations de sens entre les phrases (a) et (b) suivantes, mais qui relèvent de catégories d'implications différentes :

- (29) a. Brutus a tué César.  
b. César est mort.
- (30) a. Max a poussé Jean.  
b. Jean est tombé.
- (31) a. L'avion atterri.  
b. Les passagers sont descendus.

Dans le cas de (29), l'implication est sémantique, non défaisable et fait partie de la représentation sémantique de la phrase (état impliqué par l'événement, représenté sous forme du postulat de sens (32)). En (30), l'inférence est pragmatique, défaisable et est causée par une règle conceptuelle de nature causale (33). Enfin, en (31), l'implication est stéréotypique et est davantage associée à des attentes de pertinence (34)<sup>5</sup> :

- (32)  $\forall x \forall y$  [TUER (x,y)  $\rightarrow$  MORT (y)]
- (33) CAUSE [POUSSER (x,y), TOMBER (y)]

---

<sup>5</sup> Cf. Saussure (2000a) et (2000b) pour un développement.

(34) ATERRIR (L'AVION) +> DESCENDRE (LES PASSAGERS)<sup>6</sup>

### 2.3. Causalité et discours

Le dernier mode d'expression de la causalité concerne le discours et les connecteurs pragmatiques. L'une des manières prototypiques d'exprimer une relation de causalité entre deux propositions consiste à les relier par le connecteur *parce que*, comme en (35) :

(35) Marie est malade parce qu'elle a trop mangé.

Dans ce discours<sup>7</sup>, le locuteur a pour but d'expliquer la maladie de Marie par une relation de cause à effet entre un événement (Marie a trop mangé) et un état (Marie est malade). On peut donc donner les deux interprétations suivantes de (35), (36) représentant sa structure sémantique et (37) son sens pragmatique :

(36) CAUSE (MARIE A TROP MANGE, MARIE EST MALADE)

(37) EXPLICATION (MARIE A TROP MANGE, MARIE EST MALADE)

L'une des questions cruciales, dans le traitement de la causalité dans le discours, sera d'expliquer la relation entre l'opérateur CAUSE et la relation d'*explication*.

Avant d'aller plus, nous aimerions faire trois observations, que nous développerons par la suite.

1. La relation de causalité est une relation entre faits ou propositions, et non entre actes de langage<sup>8</sup>. Le contraste entre (38) et (39), bien connu depuis l'article de référence sur *parce que* de Ducrot et de ses collaborateurs (Groupe  $\lambda$ -1 1975), fait intervenir une relation de causalité en (38), et une relation d'*explication* en (39) :

(38) Est-ce que Marie est malade parce qu'elle a trop mangé ? > QUESTION [CAUSE (MARIE A TROP MANGE, MARIE EST MALADE)]

---

<sup>6</sup> Nous utilisons pour ces trois relations trois notations différentes : '→' est le symbole de l'implication matérielle, utilisé pour rendre compte d'une relation sémantique ; l'opérateur 'CAUSE' n'a pas de correspondant logique, puisque la relations causale peut être défaite, sans que pour autant les conditions de vérité des propositions soient affectées ; en ce sens il est proche du symbole '+>' (Levinson 2000) utilisé pour les implicatures conversationnelles, également défaitsables.

<sup>7</sup> À partir de maintenant, nous parlerons de discours chaque fois que la séquence linguistique est constituée de deux ou plus de deux énoncés (phrases complète utilisées dans un contexte particulier).

<sup>8</sup> Nous donnerons au § 3 une version plus précise de la causalité entre introduisant la notion d'éventualité.

- (39) Est-ce que Marie est malade ? Parce qu'elle a trop mangé. > QUESTION (MARIE EST MALADE) & EXPLICATION [MARIE A TROP MANGÉ, QUESTION (MARIE EST MALADE)]

En d'autres termes, en (38), le locuteur interroge son interlocuteur sur la vérité de la relation de causalité entre deux faits (Marie a trop mangé, Marie est malade), alors qu'en (39), il interroge son interlocuteur sur la vérité de la maladie, en donnant une explication (le fait que Marie a trop mangé) à sa question. On notera que ces deux interprétations n'ont pas les mêmes présuppositions : en effet, seule la question (38) présuppose (40) :

- (40) Marie est malade.

2. La relation d'explication peut être réalisée par d'autres connecteurs, qui, contrairement à *parce que*, n'ont pas un sens causal. Ces connecteurs sont *car* et *puisque* (cf. Groupe  $\lambda$ -1 1975) :

- (41) Marie est malade, parce que/car/puisque elle a trop mangé.  
 (42) Marie est malade, ?parce que/car/puisque je ne l'ai pas vue de la journée.  
 (43) Marie est malade, \*parce que/\*car/puisque tu veux tout savoir.

On observera que la lecture de *puisque* en (41) est différente de celles de *car* ou de *parce que* : avec *puisque*, le locuteur non seulement présuppose la vérité de la maladie de Marie, mais en plus il justifie son assertion en donnant un argument (le fait que Marie a trop mangé), alors qu'avec *parce que* et *car*, la relation est une simple explication. Pour des raisons liées à notre objectif (un traitement global de la causalité), nous n'étudierons pas plus avant ces emplois, qui ont fait par ailleurs l'objet d'un grand nombre de descriptions (cf. notamment Groupe  $\lambda$ -1 1975, Roulet et al. 1985, Moeschler 1989).

3. La dernière observation, que nous développerons plus avant au § 4, concerne la différence entre causalité et inférence. Si l'on compare les emplois de *parce que* et de *donc* en (44) et (45), on observe que ces discours ont des conditions de vérité identiques :

- (44) Marie ne peut pas boire d'alcool parce qu'elle est mineure.  
 (45) Marie est mineure, donc elle ne peut pas boire d'alcool.

Nous ferons l'hypothèse que le contenu cognitif de ces discours est le même (mêmes conditions de vérité), mais que leur contenu pragmatique n'est pas identique. Ce que nous voulons dire par là, c'est que les locuteurs ne veulent pas communiquer les mêmes informations. On peut par exemple envisager des contextes différents, dans lesquels (44) et (45) se différencient :

- (46) Marie: Pourquoi ne puis-je pas boire une bière ?  
 Le Père : a. Tu ne peux pas boire une bière parce que tu es mineure.  
 b. ?? Tu es mineure, donc tu ne peux pas boire une bière.  
 (47) Marie : Garçon, une bière s'il vous plaît !  
 Le Père : a. ?? Tu ne peux pas une bière parce que tu es mineure.

b. Tu es mineure, donc tu ne peux pas boire une bière.

Nous allons maintenant nous tourner sur les relations entre causalité et éventualité. Si la causalité est une relation temporelle anti-symétrique, la nature du contenu des propositions intervenant dans la relation de causalité doit jouer un rôle.

### 3. Causalité et événements

Jusqu'à présent, nous n'avons rien dit des entités sémantiques pouvant intervenir dans une relation de causalité. Ce que nous avons dit de la causalité peut se résumer de la manière suivante : il y a relation causale entre deux segments linguistiques  $\alpha$  et  $\beta$  ssi la relation CAUSE ( $\alpha$ ,  $\beta$ ) est vraie.

Or cette analyse n'est pas assez précise, car la causalité concerne principalement les événements. Du point de vue de la physique en tout cas, on parlera de causalité entre événements (cf. la théorie causale du temps de Sklar 1974). Les notions dont nous avons besoin pour rendre compte de la causalité sont donc celles issues de la sémantique des événements, et plus spécifiquement les notions d'*état* et d'*événement* (cf. Vendler 1967, Parsons 1990). Si l'on veut préciser quelque peu ces concepts, qui renvoient à des états de choses dans le monde, on peut donner les caractéristiques des différentes classes aspectuelles que sont les états, les activités et les événements de la manière suivante (cf. Dowty 1986, Mouretalos 1981, Bach 1986) :

1. les *états* (*être endormi*) sont non bornés, homogènes, atéliques et statiques :
2. les *activités* (*courir*) sont non bornées, homogènes, atéliques et dynamiques ;
3. les *événements* (*dessiner un cercle*) sont bornés, hétérogènes, téliques et dynamiques, duratifs dans le cas des *accomplissements* (*construire une maison*), ponctuels dans celui des *achèvements* (*atteindre le sommet*).

Bien qu'il soit légitime, en raison de critères linguistiques et ontologiques, de faire une distinction entre ces trois grandes classes aspectuelles, nos analyses se limiteront à la classe des états-activités (que nous nommerons *états*) et à celui des *événements*, regroupant ainsi les accomplissements et les achèvements. Les raisons d'une telle réduction tiennent à la relation dynamique existant entre les états et les événements (cf. Asher 1997).

Voici comment Asher décrit les relations dynamiques entre états et événements.

1. Un *événement* détruit un état (appelé *pré-état*) et crée un état résultant, appelé *post-état*, la relation entre l'événement et le post-état étant une relation causale.

2. Un *état* est créé par un événement qui le précède (*pré-événement*) et détruit par un événement qui le suit temporellement (*post-événement*), la relation entre pré-événement et état étant causale.

En d'autres termes, la relation dynamique entre état et événement est liée à la causalité.

Prenons deux exemples pour illustrer cette relation dynamique événement-état. L'événement (48) détruit le pré-état (49) et crée le post-état (50). De manière inverse, l'état (51) est créé par l'événement (52) et détruit par l'événement (53) :

- (48) Jean construit sa maison.  
 (49) La maison de Jean n'est pas construite.  
 (50) La maison de Jean est construite.  
 (51) Jean aime Marie.  
 (52) Jean rencontre Marie.  
 (53) Jean rencontre Sophie.

#### 4. Causalité et *parce que*

Nous aimerions maintenant, avant de présenter un modèle général de la causalité (§ 5), élaborer quelque peu la question de l'expression de la causalité dans le discours, et notamment du rôle du connecteur *parce que* dans l'expression de la causalité. Nous verrons que les données fournies au paragraphe précédent sur le rôle des notions aspectuelles (états, événements) dans la dynamique des relations causales jouent un rôle central dans l'un des emplois de *parce que*, son emploi causal.

Nous allons tout d'abord partir d'une donnée simple : la relation causale, introduite par *parce que*, peut se ramener à n'importe quelle combinaison état-événement, comme le montre le tableau suivant :

		effet	
		état	événement
cause	état	Marie ne peut pas boire d'alcool parce qu'elle est mineure	Le médecin soigne Axel parce qu'il est malade
	événement	Marie est malade parce qu'elle a trop mangé	Jean est tombé parce que Marie l'a poussé

Tableau 1 : usages de *parce que*

Si l'on reprend chacun de ces exemples, on obtient des structures logiques suivantes :

1. CAUSE (EVENEMENT, ETAT) : *Marie est malade parce qu'elle a trop mangé*

2. CAUSE (EVENEMENT, EVENEMENT) : *Jean est tombé parce que Marie l'a poussé*
3. CAUSE (ETAT, ETAT) : *Marie ne peut pas boire d'alcool parce qu'elle est mineure*
4. CAUSE (ETAT, EVENEMENT) : *Le médecin soigne Axel parce qu'il est malade*

Selon la dynamique des relations causales entre état et événement, seuls les cas de figure 1 et 2 (la cause est un événement) devraient être acceptables. Cependant, les cas de figure où la cause est un état donnent lieu à des discours acceptables et interprétables. Simplement, l'interprétation passe davantage par une relation d'explication qu'une relation causale au sens stricte<sup>9</sup>. Les paraphrases des cas 3 et 4 seraient respectivement :

3' : l'état mineur de Marie explique qu'elle ne peut pas boire d'alcool.

4' : l'état malade d'Axel explique que le docteur le soigne.

Nous avons donc un premier problème à résoudre : expliquer le passage d'une relation causale entre éventualité à une relation explicative.

Examinons maintenant une deuxième propriété de la relation causale/explicative : elle peut être inférée sans la présence d'un connecteur, comme le montre la série suivante :

(54) Marie est malade. Elle a trop mangé.

(55) Jean est tombé. Marie l'a poussé.

(56) Marie ne boit pas d'alcool. Elle est mineure.

(57) Le médecin soigne Axel. Il est malade.

On est ici en face d'un phénomène observé par de nombreux travaux (Carston 2002, Blakemore 2002) : c'est l'ordre des éléments qui détermine la lecture causale/explicative.

Cette hypothèse est corroborée par un fait remarquable : l'ordre inverse des énoncés ne produit pas le même résultat. Pis, si l'on essaie d'introduire un connecteur causal comme *parce que*, la lecture causale devient impossible, et donne lieu à une lecture inférentielle, ce qui permet de prédire que le connecteur approprié pour rendre manifeste cette relation est le connecteur inférentiel *donc*.

Regardons de plus près ces trois phénomènes :

---

<sup>9</sup> Au paragraphe 5, nous ferons une distinction précise entre causalité au sens stricte (causalité directe) et causalité indirecte.

1. *ordre inverse des énoncés* : dans, chacun des discours suivants, c'est l'interprétation inférentielle ( $\beta$  EST INFÈRE DE  $\alpha$ ) qui prévaut, et non la lecture causale ( $\alpha$  CAUSE  $\beta$ ) :

- (58) Marie a trop mangé. Elle est malade.
- (59) Marie a poussé Jean. Il est tombé.
- (60) Marie est mineure. Elle ne peut pas boire d'alcool.
- (61) Axel est malade. Le médecin le soigne.

2. *ordre inverse des énoncés et parce que* : l'insertion de *parce que* dans les discours (58)-(61) modifie l'interprétation de *parce que* : sa lecture n'est plus causale, mais inférentielle (cf. Moeschler 1989) :

- (62) Marie a trop mangé, parce qu'elle est malade.
- (63) Marie a poussé Jean, parce qu'il est tombé.
- (64) Marie est mineure, parce qu'elle ne peut pas boire d'alcool.
- (65) Axel est malade, parce que le médecin le soigne.

Voici les paraphrases explicitant la lecture inférentielle de *parce que* :

- (66) J'infère que Marie est malade du fait qu'elle a trop mangé.
- (67) J'infère que Jean est tombé du fait que Marie l'a poussé.
- (68) J'infère que Marie ne peut pas boire d'alcool du fait qu'elle est mineure.
- (69) J'infère que le médecin soigne Axel du fait qu'Axel est malade.

3. *donc versus parce que* : si l'on remplace *parce que* par *donc*, dans le but de retrouver la lecture initiale des exemples d'origine (cf. Tableau 1), on obtient des lectures différentes dans les deux premiers cas (signalé par #) :

- (70) # Marie a trop mangé, donc elle est malade.
- (71) # Marie a poussé Jean, donc il est tombé.
- (72) Marie est mineure, donc elle ne peut pas boire d'alcool.
- (73) Axel est malade, donc le médecin le soigne

En (70) et (71), la lecture n'est pas causale : le locuteur ne veut certainement pas dire que le fait d'avoir trop mangé cause le fait que Marie est malade, ni que le fait que Marie a poussé Jean cause sa chute. En revanche il veut certainement dire que le fait que Marie a trop mangé lui permet d'inférer qu'elle est malade (ce qui peut être faux), ou d'inférer du fait que Marie a poussé Jean que Jean est tombé (ce qui peut aussi être faux). En revanche, les lectures inférentielles de (72) et (73) ne semblent pas être différentes des lectures causales. Mais comme nous l'avons signalé, les énoncés (72) et (73) ont pour point de départ du raisonnement (causal ou inférentiel) un état, et non un événement.

Si *donc* ne semble pas pouvoir remplir les mêmes fonctions que *parce que* dans les situations d'inversion d'énoncés, la question qui vient à l'esprit est de savoir si un autre candidat pourrait faire le même travail que *parce que* inférentiel, ou en tout cas compenser les déficiences de *donc*. Un bon candi-

dat pour un tel travail est le connecteur *et*, qui a pour caractéristique principale d'avoir un large spectre d'usage (cf. Luscher & Moeschler 1990, Luscher 1994, Luscher 2002, Moeschler 2000a). Les énoncés suivants comparent les discours avec l'usage standard de *parce que* et l'usage de *et* avec inversion des énoncés :

- (74) a. Marie est malade parce qu'elle a trop mangé.  
b. Marie a trop mangé, et elle est malade.
- (75) a. Jean est tombé parce que Marie l'a poussé.  
b. Marie a poussé Jean et il est tombé.
- (76) a. Marie ne peut pas boire d'alcool parce qu'elle est mineure.  
b. # Marie est mineure, et elle ne peut pas boire d'alcool.
- (77) a. Le médecin soigne Axel parce qu'il est malade.  
b. ? Axel est malade, et le médecin le soigne.

Dans le cas de (74) et de (75), les contenus cognitifs et pragmatiques semblent être identiques : les conditions de vérité des discours sont les mêmes, et les intentions informatives des locuteurs ne sont pas différentes. En revanche, des différences majeures apparaissent en (76) et en (77). En (76), la lecture de *et* est strictement additive, sans qu'un lien causal ni inférentiel ne soit encodé ou inféré ; en (77), la lecture cause-conséquence est rendue plus difficile qu'en (74) ou (75), car la causalité est, comme nous le verrons, indirecte et non directe.

Si nous essayons maintenant de synthétiser l'ensemble de ces observations (cf. Tableau 2), nous obtenons un résultat très intéressant :

éventualités	<i>parce que</i> causal	<i>parce que</i> inférentiel	Lecture causale	
			<i>donc</i>	<i>et</i>
État-événement	+	+	-	+
Événement-événement	+	+	-	+
État-état	+	+	+	-
Événement-état	+	+	+	?

Tableau 2 : usages de *parce que*, *donc*, *et*

Quelle conclusion pouvons-nous maintenant tirer de ces analyses. Il semble, à lire correctement les données, que l'on puisse tirer les enseignements suivants :

1. *donc* et *et* sont en distribution complémentaire pour les interprétations cause-conséquence, ce qui permet de tirer deux sous-conclusions :
  - a. *donc* n'est pas le connecteur inverse de *parce que* ;

- b. *et* n'est pas synonyme de *parce que* inférentiel.
2. *parce que* est le seul connecteur à avoir des emplois causaux et inférentiels.

La conclusion 2, pour être vérifiée, doit être confrontée aux usages inférentiels de *donc* et de *et*. Pour ce faire, nous allons reprendre les exemples d'origine, non inversés, de *parce que*, et remplacer dans cette série *parce que* d'une part par *donc*, d'autre part par *et*. Comme *donc* et *et* sont en distribution complémentaire dans les usages inversés, la prédiction que nous faisons est que, contrairement à *parce que*, *donc* et *et* ne peuvent avoir d'usages inférentiels pour tous les cas de relations entre éventualités. Si tel est le cas, *parce que* est un connecteur à emplois causaux et inférentiels moins contraints que *donc* et *et*<sup>10</sup>.

1. Série non inversée avec *parce que* :
  - a. *Marie est malade parce qu'elle a trop mangé.*
  - b. *Jean est tombé parce que Marie l'a poussé.*
  - c. *Marie ne peut pas boire d'alcool parce qu'elle est mineure.*
  - d. *Le médecin soigne Axel parce qu'il est malade.*
2. Série non inversée avec *donc* :
  - a. *Marie est malade, donc elle a trop mangé.*
  - b. *Jean est tombé, donc Marie l'a poussé.*
  - c. *Marie ne peut pas boire d'alcool, donc elle est mineure.*
  - d. *Le médecin soigne Axel, donc il est malade.*
3. Série non inversée avec *et* :
  - a. ?? *Marie est malade, et elle a trop mangé.*
  - b. ?? *Jean est tombé, et Marie l'a poussé.*
  - c. ?? *Marie ne peut pas boire d'alcool, et elle est mineure.*
  - d. ?? *Le médecin soigne Axel, et il est malade.*

On observe deux choses très précises. D'une part tous les emplois non inversés de *et*, qui présentent donc les éventualités dans l'ordre inverse de leur déroulement, sont bizarres : les emplois de *et* inférentiels ne supportent donc pas l'inversion temporelle, ou en tout cas la rendent difficilement acceptable. D'autre part, tous les emplois non inversés de *donc*, donnant lieu à une lecture inférentielle (*le fait que Marie est malade me permet de conclure qu'elle*

<sup>10</sup> Ceci ne veut pas dire que *parce que* a plus d'emplois que ces deux autres connecteurs. Ce que nous faisons ici n'est que de comparer dans des contextes identiques *parce que*, *donc* et *et*.

*a trop mangé*, etc.) sont acceptables, mais la force de la conclusion est variable.

Notre prédiction est donc confirmée pour *et*, mais infirmée pour *donc* : *donc* est un connecteur très souple sur ses emplois inférentiels, mais plus contraint, au contraire de *parce que*, sur ses emplois causaux. Nous pouvons dès lors modifier le tableau 2 de la manière suivante :

Éventualités	Lecture causale (e2 CAUSE e1)			Lecture inférentielle (e1 → e2)		
	<i>parce que</i>	<i>donc</i>	<i>et</i>	<i>parce que</i>	<i>donc</i>	<i>et</i>
État-événements	+	-	+	+	+	-
Événements-événements	+	-	+	+	+	-
État-état	+	+	-	+	+	-
Événement-état	+	+	?	+	+	-

Tableau 3 : lectures causales et inférentielles de *parce que*, *donc*, *et*

Notre conclusion provisoire est donc la suivante :

1. Seul *parce que* a, pour toute combinaison événementielle, des emplois tant causaux qu'inférentiels.
2. *donc* a des emplois inférentiels pour toute combinaison événementielle (inversion temporelle), mais distribuée, en ordre canonique des événements, ses lectures entre causales et inférentielles.
3. *et* est le connecteur le plus contraint dans ses emplois causaux et inférentiels : en ordre temporel canonique, il limite ses emplois causaux aux vrais emplois temporels (e1 précède et cause e2), mais ne tolère aucun emploi inférentiel lorsque l'ordre des événements est inverse.

Ces conclusions méritent quelques commentaires supplémentaires. Nous les ferons dans l'ordre inverse :

- 3'. *et* est un connecteur qui a des difficultés d'emplois lorsqu'il introduit des énoncés dans l'ordre inverse de leur occurrence dans le monde. Dans ce cas, la lecture inférentielle ne sauve pas grand chose.
- 2'. La grande plasticité des emplois inférentiels de *donc* (avec ordre inverse des événements) montre que ce connecteur ne fonctionne pas sur des critères d'ordonnement des événements. Sa difficulté à rendre compte des relations causales entre événements (e1) et événements/états (e2) en est une confirmation.

- 1'. *parce que* surprend par sa grande souplesse d'emplois, tant causaux qu'inférentiels. L'explication de ce phénomène passe par son instruction causale forte<sup>11</sup>, qui oblige à ordonner causalement et temporellement les éventualités. Sur ce point, les lectures inférentielles (avec inversion des énoncés et ordre temporel canonique) relèvent d'une accommodation pragmatique et ne sont pas d'exceptions à la logique ou à des normes linguistiques, mais des usages particuliers permettant de combler des manques dans le lexique<sup>12</sup>.

### 5. *Un modèle de l'expression linguistique de la causalité*

Il est temps maintenant de proposer un modèle sémantique et pragmatique général de la causalité. Nous voudrions un modèle capable à la fois de donner des structures sémantiques pour les constructions linguistiques de la causalité (lexique, syntaxe) et pour les constructions discursives (avec ou sans connecteur). Enfin, nous aimerions pouvoir dire non seulement quelque chose sur les emplois causaux et inférentiels de *parce que*, mais aussi sur les raisons pour lesquelles les interprétations de *parce que* sont souvent explicatives et argumentatives. Pour cela, nous présenterons un formalisme simple, issu de la logique du premier ordre et compatible avec les modèles sémantiques dynamiques en usage actuellement<sup>13</sup>.

Nous commencerons par distinguer deux types de relations causales : la relation causale au sens fort et la relation causale au sens faible. En voici les définitions :

*Relation causale (sens fort)*

Il y a relation causale au sens fort lorsque l'opérateur CAUSE a pour argument un événement et un état ou un événement, l'événement causant directement l'état ou l'événement.

*Relation causale (sens faible)*

Il y a relation causale au sens faible lors que l'opérateur CAUSE a pour arguments deux éventualités, états et/ou événements, discontinues dans le temps.

Nous distinguerons ainsi deux types de relations entre les éventualités, telles que le discours peuvent les rendre manifestes :

<sup>11</sup> Cf. Moeschler (2002) pour une analyse des connecteurs en termes de force de contenu conceptuel et de contenu procédural.

<sup>12</sup> Dans Moeschler (1999), nous faisons l'hypothèse que le français est une langue qui ne possède pas de connecteur causal « en avant », symétrique de *parce que*, qui est un connecteur causal « en arrière ».

<sup>13</sup> Nous pensons à la DRT (Kamp & Reyle 1993, Corblin 2002), la SDRT (Asher 1993, Asher & Lascarides 2003) ainsi que la TRM (Reboul et al. 1997).

1. la causalité directe, qui correspond à la causalité au sens fort : la relation entre événement-état ou événement-événement est sans discontinuité temporelle ;
2. la causalité indirecte, ou causalité au sens faible : la relation entre éventualités est discontinue, sans contiguïté temporelle.

Pour donner un modèle complet de la causalité, nous avons encore besoin de dire quelque chose sur la structure interne d'un événement<sup>14</sup>. Nous distinguerons la structure interne d'un événement et celle d'un état :

*Structure d'un événement*

ÉVÈNEMENT (AGENT, PATIENT)

*Structure d'un état*

ÉTAT (PATIENT)

Voici maintenant la définition formelle des deux types de causalité :

*Causalité directe*

CAUSE [ÉVÈNEMENT (AGENT, PATIENT), ÉTAT (PATIENT)]

*Causalité indirecte*

CAUSE [ÉVENTUALITÉ (x,y), ÉVENTUALITÉ (z,w)]

Afin de rendre ces notions plus concrètes, nous allons en donner trois illustrations : tout d'abord, la représentation générale du modèle de la causalité (Figure 1), ensuite la représentation d'une chaîne causale dans le cadre d'un discours causal (Figure 2), enfin, la représentation d'une chaîne causale dans le cadre d'un discours temporel (Figure 3).

---

<sup>14</sup> Dans le cadre de la Théorie des Représentations Mentales, la structure interne des éventualités (RM-événement, RM-état/activité) est beaucoup plus complexe, et contient davantage d'entrées que notre représentation. Cf. Reboul (2000) pour une analyse détaillée des éventualités dans le cadre de la TRM.

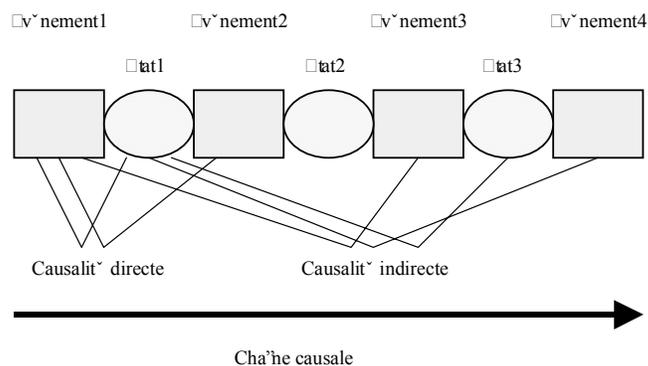


Figure 1 : le modèle de la causalité

Dans la causalité directe, il y a donc contiguïté entre l'événement causant et l'état ou l'événement causé. Nous ne distinguons pas ces deux situations, car elles se ressemblent fortement (elles ne sont que deux perspectives différentes d'une même situation).

Au contraire, dans la causalité indirecte, il y a discontinuité temporelle entre éventualités : en d'autres termes, il faut qu'un événement sépare les états/événements connectés dans le discours.

Nous allons illustrer ces deux phénomènes avec la chaîne causale suivante : pousser (événement1) — être\_déséquilibré (état1) — tomber (événement2) — être\_blessé (état2) — transporter\_à\_l'hôpital (événement3) — être\_à\_l'hôpital (état3) — opérer (événement4). Cette chaîne causale correspond à un script assez banal, dont le petit récit suivant rend compte :

(78) Marie a poussé Jean. Déséquilibré, il est tombé et s'est blessé sérieusement à la tête. Il fallut le transporter en ambulance à l'hôpital. Là, le médecin urgentiste décida de l'opérer.<sup>15</sup>

Comment, sur une base plus simple, i.e. modélisable, pouvons-nous représenter cette chaîne causale afin de décrire des discours causaux et temporels ? Les figures 2 et 3 donnent un premier élément de réponse pour ces deux configurations de discours :

<sup>15</sup> Il est clair qu'une analyse plus précise des événements ferait intervenir d'autres éventualités, comme la consultation, la réflexion du médecin, sa discussion avec le spécialiste, etc.

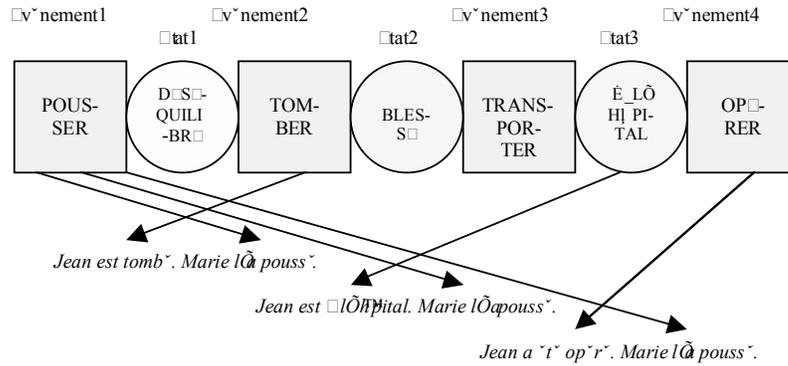


Figure 2 : chaîne causale et discours causal

Dans cette configuration, les énoncés sont croisés avec les éventualités. On constate que plus la distance causale est grande, i.e. plus l'intervalle entre l'événement-cause et l'éventualité-effet est grande, plus les discours sont difficiles à interpréter. Le dernier discours (*Jean a été opéré. Marie l'a poussé*) n'est pas compréhensible en lui-même, sans l'ensemble de la chaîne causale. On fera ici l'hypothèse qu'une telle chaîne causale constitue le contexte dans lequel les discours doivent être interprétés.

Qu'en est-il maintenant des discours temporels, dans lesquels les éventualités sont introduites dans le discours parallèlement à leur occurrence ? Voici un échantillon de discours temporels:

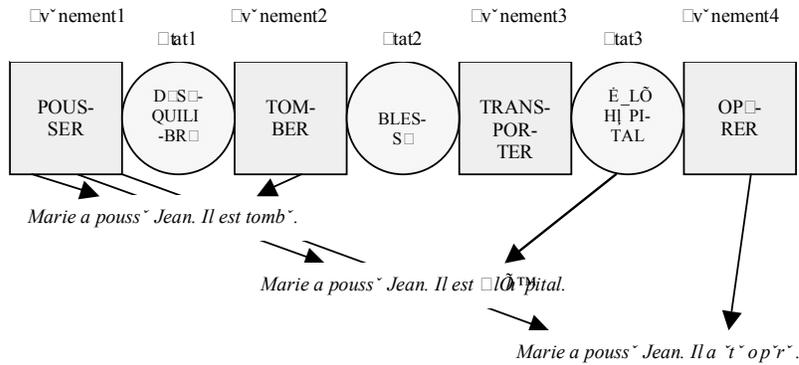
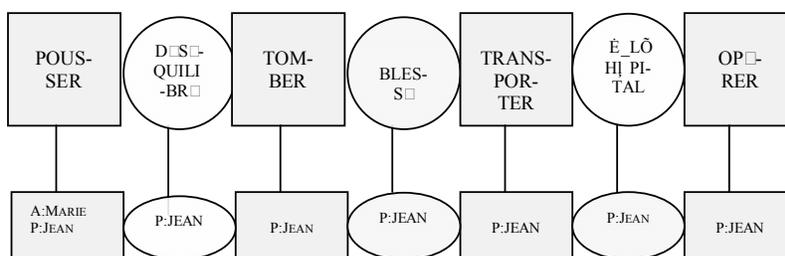


Figure 3 : chaîne causale et discours temporel

La même observation vaut pour les discours temporels. Dès que la distance entre cause et effet augmente, le discours devient difficile à interpréter (cf. *Marie a poussé Jean. Il a été opéré*).

Il nous reste une dernière étape à expliciter, ce que j'appellerai les *briques* de la relation causale. Comme les éventualités ont des participants différents, il nous faut inclure, dans notre système de représentation, les relations entre l'éventualité et ses participants. La figure 4 complète, pour notre exemple-type de chaîne causale, les participants des éventualités :



Figures 4 : les briques de la relation causale, A=agent, P=patient)

Une chaîne causale est donc une suite de relations éventualités-participants. L'un des points cruciaux ne réside pas dans la contiguïté des événements et des états, mais dans la permanence des participants (cf. Reboul 2000 et Moeschler 2000b pour une telle description de l'ordre temporel). On constate ici que la chaîne causale fonctionne par la permanence du patient (P), l'agent (A) étant nécessaire à l'origine de la chaîne causale.

La question est maintenant de savoir quelles sont les briques nécessaires de la relation causale. Nous ferons l'hypothèse que ce qui est nécessaire, non pour expliciter la relation causale, mais pour autoriser son inférence, est l'explicitation de l'effet et du patient, la mention de la cause et de l'agent étant facultative.

Nous allons maintenant tester cette hypothèse en examinant les différentes stratégies linguistiques et pragmatiques examinées au § 2 à l'aide de notre modèle de la causalité.

## 6. Stratégies linguistiques et discursives et causalité

Commençons par les constructions causatives, que nous discuterons à l'aide des exemples suivants, adaptés à notre scénario causal :

(79) Marie a fait tomber Jean.

(80) Marie a fait transporter Jean à l'hôpital.

(81) Marie a laissé opérer Jean.

Dans chacun de ces exemples, l'événement cause, l'agent ou l'instrument peuvent être mentionnés, comme le montrent les exemples (82)-(84) :

(82) Marie a fait tomber Jean *en le poussant*. (cause)

(83) Marie a fait transporter Jean à l'hôpital *en ambulance*. (instrument)

(84) Marie a laissé opérer Jean *par l'interne*. (agent)

Comment fonctionnent les constructions causatives en *faire* et en *laisser* relativement à notre modèle de la causalité ? On peut observer, comme le montre la figure 5, que le sujet du verbe causatif (*faire* ou *laisser*) est l'agent d'un événement cause de l'éventualité exprimée par la clause infinitive. La structure événement-participant est représentée par la clause infinitive. Supposons que notre scénario soit vrai dans toutes les situations exprimées par (79)-(84) (Marie a poussé Jean, ce qui la cause de tous les malheurs de Jean). Nous pouvons alors représenter les phrases (79)-(81) de la manière suivante :

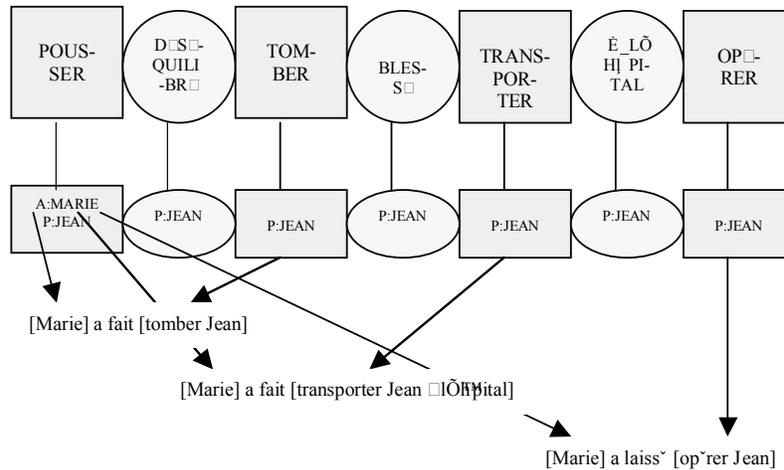


Figure 5 : les briques des causatives

Il est bien clair que dans les constructions causatives, comme l'événement cause est facultatif, on peut imaginer d'autres situations dans lesquelles l'événement dont Marie est la cause est différent de *POUSSER*. Les exemples (85)-(88) illustrent des scénarios différents, avec bien entendu des chaînes causales différentes :

(85) Marie a fait tomber Jean en voulant l'embrasser.

(86) Marie a fait transporter Jean à l'hôpital en téléphonant aux pompiers.

(87) Marie a laissé opérer Jean après avoir parlé à l'interne.

Nous voudrions maintenant indiquer quels sont les paramètres pertinents pour les constructions causatives. Nous retiendrons comme paramètres l'agent (A) ou l'instrument (I) de l'événement (e) ou de l'état (s), leur patient (P) ainsi que le verbe (V) les exprimant. Nous obtenons ainsi le tableau 4, que nous comparerons ensuite aux autres stratégies linguistiques et discursives :

	e	s
A/I	+	+
P	-	+
V	-	+

Tableau 4 : les briques des causatives

Qu'en est-il des verbes causatifs, à savoir des verbes ergatifs et inaccusatifs ? Nous analyserons ces constructions en représentant d'une part la structure de l'événement et d'autre part la structure de l'état résultant (post-état). Ainsi, les constructions avec *tuer* (ergatif) et *casser* intransitif (inaccusatif) sont analysées en (88) et (89) :

- (88) Marie a tué Jean.  
 e : TUER (MARIE, JEAN)  
 A : MARIE  
 P : JEAN  
 s : MORT (JEAN)  
 P : JEAN
- (89) La branche a cassé.  
 e : CASSER (x, LA BRANCHE)  
 A/I : x  
 P : LA BRANCHE  
 s : CASSE (LA BRANCHE)  
 P : LA BRANCHE

La figure 6 représente les chaînes causales de ces événements :

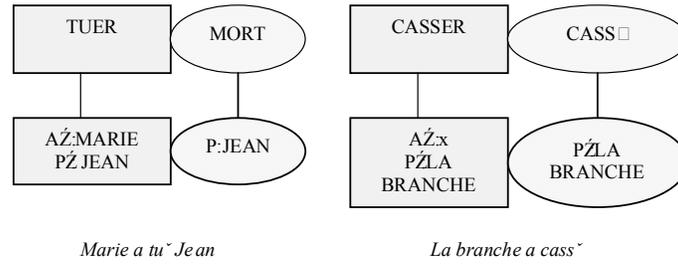


Figure 6 : constructions ergatives et inaccusatives

Quels sont les paramètres utilisés dans ces constructions ? C'est manifestement au seul niveau de l'événement que les paramètres interviennent, la différence entre constructions ergatives et inaccusatives étant au niveau de la présence versus absence de l'agent :

	e	s
A/I	+	-
P	+	-
V	+	-

Tableau 5 : les briques des constructions ergatives

	e	s
A/I	-	-
P	+	-
V	+	-

Tableau 6 : les briques des constructions inaccusatives

Afin de donner un tableau plus général, nous représentons, dans le Tableau 7, une synthèse des paramètres utilisés par les différentes stratégies linguistiques :

	e	s
A/I	Causative Ergative	Causative
P	Ergative Inaccusative	Causative
V	Ergative Inaccusative	Causative

Tableau 7 : les briques des constructions causatives, ergatives et inaccusatives

La comparaison est intéressante, car nos paramètres permettent de montrer que les causatives sont en parfaite distribution complémentaire avec les inaccusatives et ne partagent que le paramètre de l'agent de l'événement avec les ergatives. L'économie du système linguistique semble, pour ce qui est du français, assez optimale.

Il nous reste à examiner maintenant les paramètres des discours causaux. Pour ce faire, reprenons notre scénario initial. A priori, n'importe quel croisement d'état/événement devrait satisfaire les contraintes d'un discours causal, qu'il relève de la causalité directe ou de la causalité indirecte.

Nous avons relevé au § 5 que la distance entre la cause et l'effet rendait le discours difficilement interprétable. Nous pouvons donc prédire un certain nombre de discours possibles et d'autres impossibles, en fonction de la distance entre cause et effet sur la chaîne causale. Voici un échantillon de tels discours, toujours à partir de notre scénario initial :

- (90) Jean est en déséquilibre. Marie l'a poussé.
- (91) Jean est tombé. Marie l'a poussé.
- (92) Jean est blessé. Marie l'a poussé.
- (93) Jean a été transporté en ambulance. Marie l'a poussé.
- (94) Jean est à l'hôpital. Marie l'a poussé.
- (95) Jean a été opéré. Marie l'a poussé.
- (96) Jean est blessé. Il est tombé.
- (97) Jean a été transporté en ambulance. Il est tombé.
- (98) Jean est à l'hôpital. Il est tombé.
- (99) Jean a été opéré. Il est tombé.
- (100) Jean a été transporté en ambulance. Il est blessé.
- (101) Jean est à l'hôpital. Il est blessé.
- (102) Jean a été opéré. Il est blessé.
- (103) Jean est à l'hôpital. Il a été transporté en ambulance.
- (104) Jean a été opéré. Il a été transporté en ambulance.
- (105) Jean a été opéré. Il est à l'hôpital.

Tous ces discours n'ont pas le même degré d'acceptabilité, ni le même degré de pertinence. Par exemple, (94) et (95) manquent de contexte. (101) est pertinent si l'indication du mode de transport permet de communiquer une information pertinente, par exemple la gravité de l'état de Jean. Idem pour (104), alors que (105) doit permettre d'identifier le lieu (l'hôpital et non la clinique par exemple).

Voici une matrice de l'ensemble des discours possibles et impossibles :

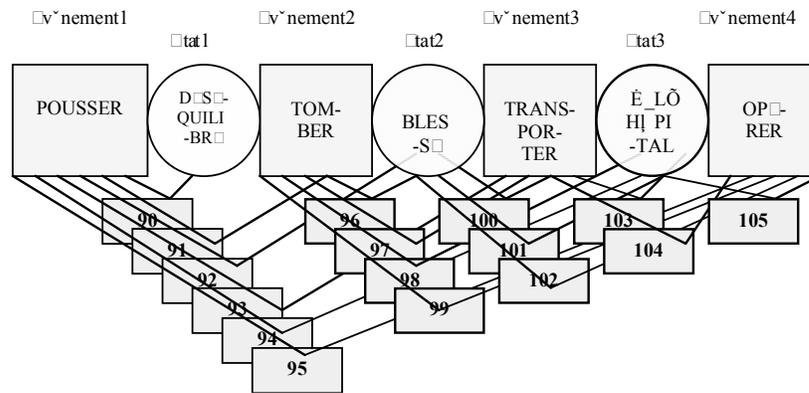


Figure 7 : discours causaux possibles et impossibles

Que pouvons-nous dire maintenant des paramètres en présence dans les discours causaux ? Ceux-ci concernent les différents événements et états reliés dans la même chaîne causale. Si l'on ajoute maintenant les paramètres précédemment utilisés que sont l'agent/l'instrument, le patient et le verbe des éventualités, nous obtenons la matrice suivante :

	e1	s1	e2	s2	en	sn
A/I	+		(+)		(+)	
P	(+)	+	(+)	+	(+)	+
V	+	+	+	+	+	+

Tableau 8 : paramètres des discours causaux

Comme on le voit, les paramètres sont plus nombreux, mais aussi plus facultatifs : les verbes décrivant les éventualités (états ou événements) doivent être explicités dans le discours causal ; le patient est présent dans les phrases d'états, et optionnellement présent dans les phrases d'événements ; enfin, l'agent ou l'instrument est obligatoire dans l'événement initial d'une chaîne

causale, et peut intervenir de manière facultative dans les autres événements de la chaîne.

Que conclure de l'ensemble de ces analyses. Nous avons émis l'hypothèse que la relation causale nécessitait la présence d'un patient et d'un effet, l'agent et la cause étant facultatif. Ce résultat, paradoxal, est confirmé par l'ensemble des analyses que nous avons données. Mais surtout, cette hypothèse permet de comprendre comment fonctionne le discours causal : il part de la représentation d'un effet, pour ensuite donner la cause. La description de l'effet nécessite la mention du patient, mais pas plus, l'agent intervenant dans la représentation de la cause.

### 7. Causalité, explication et argumentation

Nous aimerions terminer cet article en donnant une réponse positive à deux questions, posées initialement : (i) comment rendre compte de la relation entre causalité et explication ? (ii) comment rendre compte de la relation entre argumentation et causalité ? Ces deux questions portent principalement sur les emplois explicatifs et argumentatifs de *parce que*. Dans notre réponse, nous essayerons également d'éclairer la question de l'emploi inférentiel de *parce que*.

Reprenons un exemple classique de *parce que* explicatif :

(106) Marie est malade, parce qu'elle a trop mangé.

Notre analyse ici portera sur la relation de causalité directe, contiguë entre un événement et son post-état. La relation explicative est la traduction en discours de la relation causale, qui aurait pris une autre forme dans le cas d'un discours inférentiel avec *donc* :

(107) Marie a trop mangé. Elle est donc malade.

La figure 8 rend compte de la situation, et montre en contraste la situation représentée par l'usage inférentiel de *parce que*, répété en (108) :

(108) Marie a trop mangé, parce qu'elle est malade.

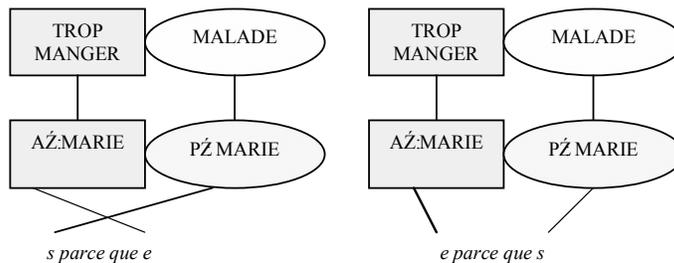


Figure 8 : usages explicatif et inférentiel de *parce que*

En bref, la relation d'explication découle de la mise en discours de la causalité à l'intérieur d'une chaîne causale.

Venons-en maintenant au *parce que* argumentatif. Nous choisirons volontairement un exemple complexe, car nous voudrions montrer que l'argumentation est un usage particulier d'une relation causale, qui ne passe pas par la relation de contiguïté entre événements, mais par la mise en relation de deux états appartenant à deux chaînes causales différentes. Ce que nous appellerons règle causale n'est rien d'autre que la généralisation de cette mise en relation *ad hoc*.

Prenons l'exemple suivant, publicité sortie le jour de l'annonce du retrait définitif des vols du Concorde.



Je vais procéder de la manière suivante : donner une première analyse, en termes d'éventualité, puis une deuxième qui tentera de situer le lieu d'apparition de l'argumentation.

- *Première analyse* : Les deux énoncés connectés par *parce que* sont les deux à la forme négative au futur. Ceci permet de faire une première hypothèse : ce qu'ils désignent dans le monde est un état futur, correspondant respectivement au non-arrêt du Concorde et à sa non-sortie (de l'imagination des hommes). Nous ferons de plus l'hypothèse que ces deux états sont concomitants, à savoir se passent parallèlement dans le temps, comme le montre la Figure 9 :

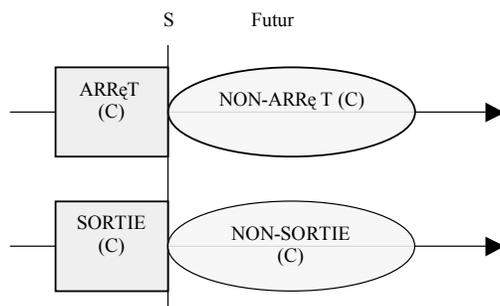


Figure 9 : une première analyse

En d'autres termes, s'il est vrai maintenant que le Concorde (C) s'arrête (de voler), ce que dit le Président d'air France est que dans le futur, le Concorde ne s'arrêtera pas de voler. Cet énoncé, littéralement faux puisque le Concorde ne vole plus maintenant, est justifié par une analogie temporelle, prenant pour vraie que le Concorde maintenant est sorti de l'imaginaire (ce qui est douteux) en rendant vraie sa négation dans le futur. En d'autres termes, l'argumentation est basée sur le fait de rendre vrai dans le futur un état faux dans le futur en donnant un argument faux de maintenant et vrai dans le futur.

Ce discours (109), pour le moins paradoxal, fait néanmoins sens et contraste avec d'autres discours, passés et présents à la forme positive — (110) et (111) :

(109) Le Concorde ne s'arrêtera pas vraiment, parce qu'il ne sortira jamais de l'imaginaire des hommes.

(110) Le Concorde s'est arrêté, parce qu'il est sorti de l'imaginaire des hommes.

(111) Le Concorde s'arrête, parce qu'il sort de l'imaginaire des hommes.

Alors que le discours de Jean-Cyril Spinetta (109) fait sens, les discours positifs alternatifs (110)-(111) ne le font pas. J'aimerais maintenant répondre à la question de savoir pourquoi un tel contraste existe. Pour ce faire, je vais proposer une deuxième analyse.

- *Deuxième analyse* : La deuxième analyse va faire intervenir la mise en relation entre événements et états. La question que l'on est en droit de se poser est la suivante : en quoi le fait qu'une entité  $x$  ne soit pas oubliée est-il un argument pour penser que  $x$  continue à faire ce pour quoi  $x$  a été conçu (par exemple voler) ? La seule réponse passe par *parce que* et son instruction : *parce que* introduit une éventualité qui cause une autre éventualité. La question est dès lors la suivante : en quoi l'état *Le Concorde ne sortira jamais de l'imaginaire des hommes* peut-il causer *Le Concorde ne*

*s'arrêtera pas vraiment ?* Notre hypothèse est qu'une règle causale *ad hoc*<sup>16</sup> relie d'une part les événements positifs et d'autre part par inférence invitée les états négatifs, ce que montre la Figure 10 :

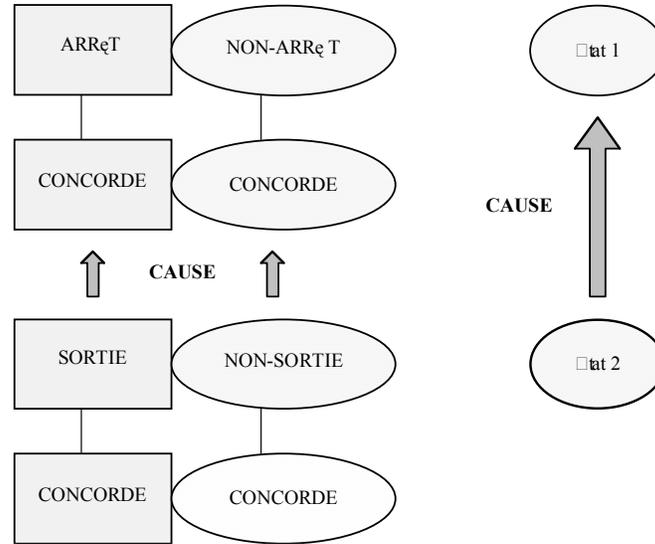


Figure 10 : deuxième analyse

Nous pouvons maintenant distinguer deux types d'usage de *parce que* :

1. les usages dans lesquels *parce que* relie des éléments d'une chaîne causale ; c'est ce que nous avons appelé les *emplois causaux* de *parce que* ;
2. les usages dans lesquels *parce que* relie des états non causalement reliés ; c'est ce que nous appelons les *emplois argumentatifs* de *parce que*.

L'exemple du Concorde est certes sophistiqué, mais ordinaire de l'emploi argumentatif de *parce que*. Dans les emplois argumentatifs de *parce que*, une règle causale relie l'état2 et la mention de l'état1. Dans notre exemple, la règle causale a un corrélat négatif, qui permet de relier causalement les énoncés négatifs. Voici une représentation plus précise de ces deux règles :

<sup>16</sup> Une analyse alternative, pertinentiste nouvelle version (cf. Wilson & Sperber 2003), dirait que le concept S'ARRÊTER (DE VOLER) doit être compris de manière *ad hoc* : S'ARRÊTER (DE VOLER)\* est pertinent dans le contexte de ce discours, celui qui vise à convaincre le lecteur que le Concorde restera toujours dans l'esprit des hommes, même s'il a cessé de voler.

- a. règle causale (positive) : CAUSE [SORTIE (C), DIRE (L, ARRÊT (C))]
- b. corrélat négatif : CAUSE [NON-SORTIE (C), DIRE (L, NON-ARRÊT (C))]

En résumé, nous dirons que dans l'emploi causal de *parce que*, aucune règle causale n'est requise, puisque la connexion se situe entre éléments (éventualités) d'une même chaîne causale. En revanche, une règle causale est nécessaire pour relier des éléments (éventualités) appartenant à deux chaînes causales différentes. La notion de règle causale peut maintenant recevoir une définition précise :

*Règle causale*

Une règle causale est une connexion entre états de chaînes causales différentes.

En quoi consiste dès lors l'argumentation ? Selon notre analyse, il y a argumentation dès lors que l'on met en relations des états appartenant à des chaînes causales différentes :

*Argumentation*

L'argumentation est la mise en relation de deux chaînes causales.

On comprend maintenant pourquoi l'argumentation est directement liée à la réfutation (ou contre-argumentation), mais aussi à la manipulation : la réfutation consiste à refuser à la mise en relation de deux chaînes causales au profit d'une autre mise en relation ; la manipulation consiste à imposer une mise en relation de chaînes causales. Enfin, l'argumentation ordinaire ne consiste en rien d'autre qu'en une survie (pour des raisons pratiques, cognitives, émotionnelles) de la mise en relation de deux chaînes causales.

### **8. Conclusion**

Cet article avait pour ambition de donner une description des différentes stratégies linguistiques et discursives permettant l'expression de la causalité. Nous avons, suite à une description des constructions causatives, ergatives, inaccusatives et en *parce que*, proposé un modèle global de la causalité donnant un rôle fondamental à la structure argumentale de chacune de ces constructions et à la nature des éventualités décrites. Du point de vue linguistique, nous avons proposé un type de structure sémantique qui impose la mention linguistique du patient et de l'effet ; du point de vue discursif, la représentation de la causalité passe nécessairement par l'ordre en discours effet-cause, qui est à l'origine à la fois des lectures pragmatiques explicatives et argumentatives.

### **Bibliographie**

ASHER N. (1993), *Reference to Abstract Objects in Discourse*, Dordrecht, Kluwer.

- ASHER, N. (1997), « Événements, faits, propositions et anaphore évolutive », *Verbum* XIX/1-2, 137-176.
- ASHER N. & LASCARIDES A. (2003), *Logic of Conversations*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BACH E. (1986), « The algebra of events », *Linguistics and Philosophy* 9, 5-16.
- BLAKEMORE D. (2002), *Relevance and Linguistic Meaning. The Semantics and Pragmatics of Discourse Markers*, Cambridge, Cambridge University Press,
- CARSTON R. (2002), *Thoughts and Utterances. The pragmatics of Explicit Communication*, Oxford, Basil Blackwell.
- CORBLIN F. (2002), *Représentation du discours et sémantique formelle*, Paris, Presses Universitaires de France.
- DOWTY D.R. (1986), « The effects of aspectual class on the temporal structure of discourse : semantics or pragmatics ? », *Linguistics and Philosophy* 9, 37-61.
- GRUPE λ-1 (1975), « Car, parce que, puisque », *Revue Romane* 10, 248-280.
- HUME D. (1739-1740), *A Treatise of Human Nature*, Londres, Millar.
- KAMP H. & REYLE U. (1993), *From Discourses to Logic*, Dordrecht, Kluwer.
- KAYNES R. (1977), *Syntaxe du français. Le cycle transformationnel*, Paris, Seuil.
- LEVINSON S.C. (2000), *Presumptive Meanings. A Theory of Generalized Conversational Implicatures*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- LUSCHER J.-M. (1994), « Les marques de connexion : des guides pour l'interprétation », in MOESCHLER J. et al., *Langage et pertinence. Référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 175-227.
- LUSCHER J.-M. (2002), *Éléments de pragmatique procédurale*, Göppingen, Kümmerle Verlag.
- LUSCHER J.-M. & MOESCHLER J. (1990), « Approches dérivationnelles et procédurales des opérateurs et connecteurs temporels : les exemples de *et* et de *enfin* », *Cahiers de Linguistique Française* 11, 77-104.
- MOESCHLER J. (1989), *Modélisation du dialogue. Représentation de l'inférence argumentative*, Paris, Hermès.
- MOESCHLER J. (1999), « Linguistique et pragmatique cognitive. L'exemple de la référence temporelle », *Le Gré des Langues* 15, 10-33.
- MOESCHLER J. (2000a), « L'ordre temporel est-il naturel ? Narration, causalité et temps verbaux », in MOESCHLER J. & BEGUELIN M.-J. (éds), *Référence temporelle et nominale*, Berne, Peter Lang, 71-105.
- MOESCHLER J. (2000b), « Le Modèle des Inférences Directionnelles », *Cahiers de Linguistique Française* 22, 57-100.
- MOESCHLER J. (2002), « Connecteurs, encodage conceptuel et encodage procédural », *Cahiers de Linguistique Française* 24, 265-292.

- MOURETALOS A.P.D. (1981), « Events, processes, and states », in TEDESCHI P.J. & ZAENEN A. (eds.), *Syntax and semantics 14 : Tense and aspect*, New York, Academic Press, 191-212.
- PARSONS T. (1990), *Events in the Semantics of English. A Study of Subatomic Semantics*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- REBOUL A. et al. (1997), *Le projet CERVICAL. Représentations mentales, référence aux objets et aux événements*, <http://www.isc.cnrs.fr/reb/reb4.htm>.
- REBOUL A. (2000), « La représentation des éventualités dans la Théorie des Représentations Mentales », *Cahiers de Linguistique Française* 22, 13-55.
- ROULET E. et al. (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- RUWET N. (1972), *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Paris, Seuil.
- SAUSSURE L. de (2000a), *Pragmatique temporelle des énoncés négatifs*, Thèse de doctorat, Université de Genève.
- SAUSSURE L. de (2000b), « Les “règles conceptuelles” en question », *Cahiers de Linguistique Française* 22, 147-164.
- SKLAR L. (1974), *Space, Time and Spacetime*, Berkeley, University of California Press.
- STEVENSON S. & MERLO P. : (1997), « Lexical structure and parsing complexity », in M.C. MACDONALD (ed.), *Lexical Representation and Sentence Processing, Language and Cognitive Processes* 12, 2/3, 349-399.
- VENDLER Z. (1967), *Linguistics in Philosophy*, Ithaca, Cornell University Press.
- WILSON D. & SPERBER D. (2003), « Relevance theory », in HORN L.R. & WARD G. (eds), *Handbook of Pragmatics*, Oxford, Blackwell.